EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGEF

N° d'imprimé : S 640798681

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	18/11/2026	26120851

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

18/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S056S033

(9) RAISON SOCIALE : **SO.SEC.AUTO.**

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0297810617
ZI de Kerpont
56600 LANESTER

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 056S1172
SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FX-332-KZ (F)	25/02/2021	25/02/2021

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1MA000266188541	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10RENCTA516962	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

107893

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) critique(s)

5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée, ARG.

Défaillance(s) majeure(s)

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD.
4.2.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIERE ET LATERAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse, ARG.
4.4.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, D.
4.10.1.b.2. LIAISONS ELECTRIQUES ENTRE LE VEHICULE TRACTEUR ET LA REMORQUE : Isolation endommagée ou détériorée : risque de court-circuit
5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu, ARG,ARD.
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, ARD.
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATERALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, ARG.
6.2.1.a.2. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures, D.
6.2.8.b.2. MARCHEPIEDS POUR ACCEDER A LA CABINE : Marchepied ou anneau dans un état susceptible de blesser les utilisateurs, ARD.
6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute, AVG,AVD.
6.2.13.b.2. AUTRES OUVRANTS : Détérioration susceptible de provoquer des blessures, ARD.
7.1.2.b.2. ETAT DES CEINTURES DE SECURITE ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée : coupure ou signes de distension, AV.
7.1.5.b.2. AIRBAG : Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule

Défaillance(s) mineure(s)

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, ARG,ARD,AVD,AVG.
3.2.1.a.1. ETAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, AV.
6.1.1.a.1. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse, G.

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à + 8m/km):	+0.5m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):	10%		11%	
Forces verticales :	1546daN		1291daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	555daN	494daN	454daN	440daN
Déséquilibre (<20%):	11%		4%	
Forces de freinage (efficacité) :	555daN	494daN	454daN	440daN
Taux d'efficacité (≥ 50%):	68%			

Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 23%

Emissions à l'échappement :
Opacité des fumées (0.51m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1

Feux de croisement (-3% à -1%)	-2.9%	+1.4%

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGEI

N° d'imprimé : S 640798682

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	18/11/2026	26120851

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

18/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S056S033

(9) RAISON SOCIALE : **SO.SEC.AUTO.**

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0297810617
ZI de Kerpont
56600 LANESTER

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 056S1172
SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FX-332-KZ (F)	25/02/2021	25/02/2021

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1MA000266188541	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10RENCTA516962	GO

Document(s) présenté(s)
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

107893

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès-verbal
Défaillance(s) mineure(s)
6.1.1.d.1. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Déformation mineure du berceau, AVG,AVD.
6.1.5.a.1. SUPPORT DE ROUE DE SECOURS (LE CAS ECHEANT) : Support dans un état inacceptable
6.2.5.a.1. SIEGE CONDUCTEUR : Siège défectueux
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration, ARG,D.
8.2.22.c.1. OPACITE : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
20/02/2025 : 85898km / 15/01/2026 : 105084km /

Afin de faciliter les campagnes de rappel graves, vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet https://www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

Attention, ce procès-verbal contient 2 pages

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à + 8m/km):	+0.5m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):	10%		11%	
Forces verticales :	1546daN		1291daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	555daN	494daN	454daN	440daN
Déséquilibre (<20%):	11%		4%	
Forces de freinage (efficacité) :	555daN	494daN	454daN	440daN
Taux d'efficacité (≥ 50%):	68%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 23%				
Emissions à l'échappement :				
Opacité des fumées (0.51m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1				
Feux de croisement (-3% à -1%)	-2.9%	+1.4%		